

COMMUNE
DE SAINT-NIC

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-trois, le six mars, à 19 h 00, le conseil municipal de la commune de SAINT-NIC dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Mme Annie KERHASCOËT, Maire.

Nombre de conseillers

En exercice : 14
Présents : 10
Votants : 14

Date de convocation : 01 mars 2023

Présents : Mme Annie KERHASCOËT, Mmes et Mrs Emmanuel MAHO, Jean-Pierre CANN, Jean-Michel BIRIEN, Emmanuel CAPITAINE, Gilles MOLAC, Jean-Claude KERHASCOËT, Jérôme KERSALÉ, Marc BALAYER, Hervé GUILLOU

Excusés : M. Fabrice LE BERRE (pouvoir à J-M BIRIEN), Mme Monique BESCOU (pouvoir à E. MAHO), M. Baptiste DANION (pouvoir à G. MOLAC), Mme Marie-Thérèse NEDELEC (pouvoir à A. KERHASCOËT)

Secrétaire de séance : M. Emmanuel CAPITAINE

DB2023-08

TRAVAUX RUE DU MANOIR

NOTE DE SYNTHÈSE

La société B3i a été mandatée en juin 2022 afin de réaliser une étude concernant le réaménagement de la rue du Manoir ainsi que de la rue Ker'Ys. Le 27 février 2023, B3i a transmis un plan d'aménagement des rues ainsi que l'estimation VRD.

Pour la rue du Manoir :

	OFFRE H.T	T.V.A	T.T.C
LOT 01 - TERRASSEMENTS VOIRIE	95 000,00 €	19 000,00 €	114 000,00 €
LOT 02 - RESEAUX EAUX PLUVIALES	20 000,00 €	4 000,00 €	24 000,00 €
LOT 03 - ESPACES VERTS	10 000,00 €	2 000,00 €	12 000,00 €
TOTAL	125 000 €	25 000€	150000 €

Pour la rue Ker'Ys :

	OFFRE H.T	T.V.A	T.T.C
LOT 01 - TERRASSEMENTS VOIRIE	156 000,00 €	31 200,00 €	187 200,00 €
LOT 02 - RESEAUX EAUX PLUVIALES	35 000,00 €	7 000,00 €	42 000,00 €
LOT 03 - ESPACES VERTS	7 000,00 €	1 400,00 €	8 400,00 €
TOTAL	198 000,00 €	39 600,00 €	237 600,00 €

DELIBERATION

Le conseil municipal après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés,

AUTORISE Mme le Maire à signer ces devis.

VALIDE le commencement des travaux de la rue du Manoir dès 2023 et les travaux de la rue Ker'Ys en 2024.

AUTORISE Mme le Maire à signer tous les documents relatifs à ce projet.

AUTORISE Mme le Maire à déposer une demande de subvention dans le cadre du « Pacte Finistère 2030 » ainsi qu'une demande de subvention « fonds départemental de sécurité routière appel à projets 2023 ».

Pour extrait conforme
Le 06 mars 2023
La maire,
Annie KERHASCOËT

Le secrétaire de séance,
Emmanuel CAPITAINE

Certifié exécutoire



Envoyé en préfecture le 14/03/2023
Reçu en préfecture le 14/03/2023
Affiché le
ID : 029-212902563-20230314-DB2023_08-DE